



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	The Raceway Western Fair District			
Date	20 novembre 2023	Heure de départ	17 h 50	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : - 1 °C)	Vent	22 km/h Est	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	105
Paris mutuels	\$295,519			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
John Dorion	Craig Walker	Larry Hughes

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Examen du départ du #2, "Verla Kemp", (MacKenzie), arrivé en 6^e position, qui a fait un bris d'allure avant le départ, sans toutefois entraver le #8, "Kilmartincommander".

Le #1, "Smokin Fast", (Moore), arrivé en 5^e position, a fait un bris d'allure après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.

Il a été inscrit sur la liste des juges et doit se qualifier pour les bris d'allure.

Course 3 – Examen de la course du #1, “P L Quarantine”, (Thiessen), arrivé en 5^e position, qui a fait un bris d’allure, sans entraver le #8, “Mack and Marilyn”, (Wray), qui suivait le #2.

Le #8, “Mack and Marilyn”, devra se qualifier pour le temps (2:07.4).

L’entraîneur, Keith Cullen, en a été averti.

Course 4 – Rien à signaler.

Don Rankin Jr a fait une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable en stimulant le cheval, “Dazzlin Rosie”, dans le dernier droit.

Nous ferons le suivi demain.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #2, “All the Cheddar”, a été retiré par le vétérinaire (malade) et inscrit sur la liste des juges.

Il doit se qualifier, pour deux retraits consécutifs opérés par le vétérinaire.

Course 8 – Examen de la course du #8, “Big Lady J”, avant le départ, pour le bris d’allure survenu.

Il se rend bien à l’intérieur du poteau de remboursement.

Le #4, “Better Catch Girl”, a terminé la course distancé, et a été inscrit sur la liste des juges.

Il doit se qualifier pour la performance.

Il a également fait l’objet d’un examen vétérinaire et a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (maladie).

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 9

“Voom Voom” (1), pour \$ 26,250, par les nouveaux propriétaires Roy Sproxton, Green et Gold Itée, nouvel entraîneur Duane Marfisi.